

Chloé Frammery

Conseil de la Presse
info@presserat.ch

Genève, le 25 novembre 2020

Concerne : Heidi News, articles du 28.09.20, du 3.10.20, du 8.10.20 et du 15.10.20

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je suis à nouveau directement diffamée et calomniée, cette fois par le journal Heidi News (qui a collaboré avec la chaîne genevoise Léman Bleu), dans son reportage d'infiltration intitulé « Au cœur de la complosphère », qui se compose de 13 articles (8 + 5 Bonus)
: <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere>

Ces articles ont été écrits avec des méthodes d'infiltration. Serge Michel, le rédacteur en chef de Heidi News, a mandaté un journaliste en fin d'études, Sami Zaibi, afin qu'il se fasse passer pour un journaliste déçu de la presse mainstream souhaitant désormais collaborer et aider la chaîne AGORA TV. Ceci était un mensonge, de la tromperie à mon égard et à l'égard des personnes qui travaillent avec AGORA TV, qui ont duré du 17 juin au 28 septembre 2020, soit plus de 3 mois. Sami Zaibi a trompé ma confiance. Et toutes les informations que Sami Zaibi a obtenues l'ont été de façon déloyale.

L'article 4 de la déclaration des droits et devoirs du/de la journaliste a été violé : **NE PAS USER DE MÉTHODES DÉLOYALES POUR OBTENIR DES INFORMATIONS, des sons, des images ou des documents; ne pas manipuler ou faire manipuler des images par des tiers en vue de les falsifier; s'interdire le plagiat.**

L'article n°1, le Bonus n°1, l'article n°5, l'article n°7 et l'article n°8 du reportage « Au cœur de la complosphère » ne respectent pas la déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste (en particulier **les articles 1,2, 3, 4, 5, 7, 8**, détaillés ci-après, sous les propos problématiques concernés, surlignés en jaune). Mes nom, prénom, mon image ont été utilisés sans ma permission de façon fallacieuse tout au long du reportage « Au cœur de la complosphère », avec **7 photos de moi** (dont celle qui illustre le site général du reportage : <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere>, **mon identité est écrite 57 fois** (Chloé, Frammery, Chloé Frammery).

Articles de Heidi News, par ordre de publication :

- **Article n°1 le 28.09** : « Sortir de la matrice » <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/sortir-de-la-matrice-mode-d-emploi>
- **Bonus n°1** : « Nous avons infiltré un journaliste chez les complotistes acharnés de suisse romande » <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/nous-avons-infiltre-un-journaliste-chez-les-complotistes-acharnes-de-suisse-romande>
- **Article n°5 le 3.10** : « le complotiste qui sommeille en moi » <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/le-complotiste-qui-sommeille-en-moi>

- **Article n°7 le 8.10.20** : « Chloé Frammery en liberté, place des nations »
<https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/chloe-frammery-en-liberte-place-des-nations>
- **Article n°8 le 15.10.20** : « Ce que Chloé Frammery, complotiste et enseignante à Genève, raconte à ces élèves »
<https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/ce-que-chloe-frammery-complotiste-et-enseignante-a-geneve-raconte-a-ses-elevesdu>

Historique de ma demande de rectification des erreurs auprès de la rédaction de Heidi News :

- **2 octobre 2020** : envoi d'un 1^{er} courriel à Serge Michel, rédacteur en chef de Heidi News. Ce courriel demandait que soient rectifiées les nombreuses erreurs écrites à mon sujet dans les articles n°1 et n°2 du 28 septembre. Certaines des erreurs ont été rectifiées le 9 octobre mais pas les erreurs les plus attentatoires à ma personne.
- **12 octobre 2020** : envoi d'un courriel demandant la correction des erreurs contenues dans les articles n°5 et n°7 des 3 et 8 octobre 2020.
- **22 octobre 2020** : envoi par courriel d'un droit de réponse pour les articles n°1 (+ Bonus), n°5 et n°7 mais la rédaction a refusé de les publier, répondant dans un 2^{ème} courriel que je pouvais envoyer un texte libre de 5000 caractères maximum pour l'ensemble des 13 articles du reportage d'infiltration (66 pages) : **à peine 1 page et demi** alors que le reportage « Au cœur de la complosphère » contient **66 pages**.
- **25 novembre 2020** : envoi par courriel d'un droit de réponse de 9985 caractères (3 pages, soit **4,5%** de la longueur du reportage auquel je réponds).

Reprenons point par point les propos problématiques qui ont été écrits à mon sujet :

- **Article n°1** : « Sortir de la matrice » <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/sortir-de-la-matrice-mode-d-emploi>
 1. "Les mois suivants, Chloé Frammery capitalise sur ce coup de projecteur pour gagner de la popularité sur les réseaux et se mettre en lien avec les «éveillés» français et suisses."
Je ne capitalise pas, je continue à informer, à investiguer et à militer comme je le fais depuis 8 ans. Je suis en lien avec les "éveillés" français et suisses depuis 2012, je n'ai pas attendu le corona.

Articles non respectés :

 1. **RECHERCHER LA VÉRITÉ**, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
 3. **Ne dénaturer aucun texte, document, image et son, NI L'OPINION D'AUTRUI**; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées.
 5. **RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**
 7. **RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES**, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; **S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS** anonymes ou gratuites.
 2. "Serge Michel, le directeur éditorial de Heidi.news, a observé de près l'essor du mouvement à Genève, sans recevoir de réponse quand il a voulu leur poser des questions."
C'est faux : je n'ai reçu aucun message de Serge Michel et encore moins de HEIDI NEWS, idem pour les autres membres d'AGORA.

Articles non respectés :

 1. **RECHERCHER LA VÉRITÉ**, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
 5. **RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**

3. Sami écrit "Comment a-t-elle bien pu basculer?"

Je n'ai pas "basculé", j'ai juste été aux sources officielles pour m'informer.

Articles non respectés :

2. DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'INFORMATION et les droits qu'elle implique, la liberté du commentaire et DE LA CRITIQUE, L'INDÉPENDANCE ET LA DIGNITÉ DE LA PROFESSION.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.
8. RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.

- Bonus n°1 : « Nous avons infiltré un journaliste chez les complotistes acharnés de suisse romande » <https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/nous-avons-infiltre-un-journaliste-chez-les-complotistes-acharnes-de-suisse-romande>

4. "avec [...] une saine distance avec vos idées, qui sont abracadabrantes et dangereuses."

Calomnie et incitation à la haine.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
2. DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'INFORMATION et les droits qu'elle implique, la liberté du commentaire et DE LA CRITIQUE, L'INDÉPENDANCE ET LA DIGNITÉ DE LA PROFESSION.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;
4. NE PAS USER DE MÉTHODES DÉLOYALES POUR OBTENIR DES INFORMATIONS, des sons, des images ou des documents; ne pas manipuler ou faire manipuler des images par des tiers en vue de les falsifier; s'interdire le plagiat.
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.
8. RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.

5. "Pour nous, tout a commencé par ces lettres d'insultes que nous avons reçues de certains d'entre vous dès le début de la pandémie (rectification le 9.10 : « que nous avons reçues de personnes faisant référence à des thèses complotistes dès le début de la pandémie ») Nous autres journalistes étions des soumis, des débiles, des lèche-botte des puissants, des affidés de Bill Gates, des décérébrés, des victimes consentantes. Notre mort était annoncée, parfois souhaitée."

PERSONNE parmi ceux que je connais, et encore moins moi-même, n'avons envoyé des lettres d'insultes ni n'a affublé les journalistes de ces sobriquets, et encore moins les a menacés de mort. C'est de la calomnie grave et une incitation à la haine à l'encontre de ma personne.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

6. "La violence de vos propos (rectification le 9.10 : « ces propos ») nous a interpellés. »

Nous n'avons eu aucun propos violent, nous sommes pacifiques.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

7. "Nous avons voulu amorcer un dialogue, vous n'avez jamais répondu à nos questions."

C'est faux. Nous n'avons reçu aucun appel ni message de la part de HEIDI NEWS avant le coup de fil de Serge Michel à 15h15 le 28 septembre.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

8. "L'article 4 de la convention de Munich sur les droits et devoirs des journalistes exige que les informations soient obtenues par des «méthodes loyales». Mais l'article 1, lui, demande de respecter la vérité."

En effet, la convention de Munich et la déclaration des droits et devoirs du journaliste n'ont pas été respectés et leurs "articles" contiennent déjà au moins 11 erreurs. De quelle "vérité" parlent-ils donc ?

Article non respecté :

4. NE PAS USER DE MÉTHODES DÉLOYALES POUR OBTENIR DES INFORMATIONS, des sons, des images ou des documents; ne pas manipuler ou faire manipuler des images par des tiers en vue de les falsifier; s'interdire le plagiat.

9. "Votre stratégie est clairement celle d'une conquête de l'opinion."

Procès d'intention. Si je voulais conquérir des opinions, je ne ferais pas mes propres recherches qui me valent des calomnies dans les journaux mainstream.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;

5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

10. "Vous êtes profondément anti-démocratiques"

C'est tout le contraire. Je suis pour le pouvoir du peuple (demos kratos), et non celui des lobbies. C'est d'ailleurs ce qui m'est reproché dans ces articles.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;

5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

8. RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.

11. "Chloé Frammery, votre figure centrale"

Je ne suis pas la figure centrale des groupes décrits dans cet article. L'équipe de AGORA TV et le référendum STOP SWISSCOVID ne sont pas coordonnés par moi et se concentrent autour d'autres personnes.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

12. "exposer des enfants à vos théories anti-scientifiques et anti-démocratiques ne nous paraît pas une bonne idée. Nous allons par conséquent interpeller les DIP vaudois et genevois à ce sujet."

Je n'expose pas les enfants à des théories anti-scientifiques, j'enseigne les maths et ai un Master de mathématiques et 2 ans de prépa Math sup-Math spé derrière moi. J'ai été jusqu'à juin 2020 co-présidente du groupe de Maths pour le canton de Genève, ce serait un comble si mon enseignement était anti-scientifique. Je n'expose pas les enfants à des théories anti-démocratiques, je leur enseigne à avoir une démarche scientifique, donc à questionner et à savoir prouver les théories de maths que je leur enseigne. Je leur enseigne le cours qui s'appelle "Démarche mathématique et scientifique". On voit ici une volonté de nuire à ma personne, à ma réputation, volonté de me signaler et de me faire licencier.

Articles non respectés :

1. **RECHERCHER LA VÉRITÉ**, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. **Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;**
4. **NE PAS USER DE MÉTHODES DÉLOYALES POUR OBTENIR DES INFORMATIONS, des sons, des images ou des documents; ne pas manipuler ou faire manipuler des images par des tiers en vue de les falsifier; s'interdire le plagiat.**
5. **RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**
7. **RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES**, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; **S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.**
8. **RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.**

- **Article n°5 le 3.10** : « le complotiste qui sommeille en moi »

<https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/le-complotiste-qui-sommeille-en-moi>

13. « Avant d'être des « lanceurs d'alerte », comme ils s'autoproclament, les « complotistes 2.0 » sont des YouTubeurs, avec ce que cela comporte de starification et de soif de célébrité. Chloé Frammery et Daniel, le caméraman, regardent compulsivement les compteurs de leurs chaînes YouTube (35'000 vues par jour en moyenne pour Agora TV), toujours avides de nouvelles vues et de nouveaux abonnés. »

Je ne me proclame pas « complotiste 2.0 » et je ne regarde pas compulsivement mon compteur YouTube.

Articles non respectés :

1. **RECHERCHER LA VÉRITÉ**, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. **Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;**
5. **RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**
7. **RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES**, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; **S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.**
8. **RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.**

- **Article n°7 le 8.10.20** : « Chloé Frammery en liberté, place des nations »

<https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/chloe-frammery-en-liberte-place-des-nations>

14. Pendant que les autorités et les médias détournent le regard, les complotistes convainquent sur YouTube, communiquent sur Facebook et appellent à l'insurrection sur Twitter. Or,

cette fois, l'enjeu n'est pas seulement «la démocratie», comme nous les journalistes aimons le clamer à tout bout de champ. Cette fois, l'enjeu est également ce que nous avons tous de plus précieux: la santé. »

C'est faux, je n'ai jamais appelé à l'insurrection sur Twitter. Je suis pacifique. C'est de la calomnie grave qui me taxe de menace pour la démocratie et pour la santé, et un appel à la dénonciation contre moi.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.
8. RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE.

15. "Avec l'aisance d'une politicienne chevronnée et la hargne d'une rock star adulée, elle électrise la foule »

Je n'ai aucune hargne, et Sami l'a écrit à plusieurs reprises dans ses articles, il décrit plutôt ma douceur. Et je n'électrise personne, ou alors il faudra redéfinir la définition de ce mot. C'est calomnieux et alimente le mythe selon lequel je serais dangereuse.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

16. "Elle semble galvanisée par la situation. Ses yeux se perdent parfois dans l'infini. »

C'est un jugement de valeur, qui ne retranscrit pas la réalité. Je n'étais ni galvanisée ni avec un regard se perdant dans l'infini. J'étais au contraire émue et bien présente avec les gens qui étaient là.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

- Article n°8 le 15.10.20 : « Ce que Chloé Frammery, complotiste et enseignante à Genève, raconte à ces élèves »

<https://www.heidi.news/explorations/au-coeur-de-la-complosphere/ce-que-chloe-frammery-complotiste-et-enseignante-a-geneve-raconte-a-ses-elevesdu>

17. Le titre, « Ce que Chloé Frammery, complotiste et enseignante à Genève, raconte à ces élèves » qui établit que je serais « complotiste », terme flou et calomnieux.

Cet article a été écrit après mon intervention à l'émission Léman Bleu, dans laquelle j'ai bien précisé que je n'étais pas complotiste. Mes propos sont sourcés de façon fiable, dans les descriptifs de mes vidéos, la vérification est facile.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

18. La photo en tête d'article me représente à côté de Dieudonné, l'article de 6 pages me cite 28 fois et cite Dieudonné 13 fois, ici encore l'amalgame entre Dieudonné et moi est largement appuyé.

Articles non respectés :

3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;
7. RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

19. « Chloé Frammery est la figure de proue du groupe »

Je ne fais que collaborer de façon sporadique avec les personnes d'AGORA TV, je ne suis pas leur « figure de proue. », malgré le rôle central que m'a attribué Heidi News dans son récit.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

20. « Chloé Frammery aurait fait en classe de la propagande contre les vaccins » et « Madame Frammery aurait tout fait, durant sa classe entière, pour dissuader ses élèves de se faire vacciner. », et enfin « Elle a dit à un élève qui devait quitter sa classe pour recevoir le vaccin contre le papillomavirus : « Si tu veux te faire tuer, vas-y » ».

Je n'ai jamais fait de propagande contre les vaccins. J'ai uniquement parlé de la liberté vaccinale en Suisse, à des fins d'information pour les parents et les élèves, qui ne le savaient pas.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

21. « se serait écriée « tu vas mourir » à un élève qui prenait une pastille contre les maux de gorge » et « Un élève avait mal à la gorge. Il a sorti des pastilles pour la gorge pour se soigner. Mme Frammery serait intervenue, a pris ses médicaments, lui aurait dit « tu vas mourir. »

C'est faux, une invention pure. Et c'est calomnieux, diffamatoire.

Articles non respectés :

1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.
3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.

22. « aurait suggéré à sa classe d'aller voir le site de l'humoriste Dieudonné » et « Mme Frammery aurait suggéré en classe à ses élèves d'aller voir le site de l'humoriste controversé Dieudonné. »

C'est faux, de nouveau une invention pure.

Articles non respectés :

- 1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;**
- 5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**

23. « Elle a aussi dit que les pommes de terre sont cancérigènes, et que si on mange des pâtes tous les jours à midi, on peut mourir à 20 ans. »

C'est faux. Moi même qui mange frites, purée et pommes de terre vapeur (notamment avec la fondue au chèvre), et pâtes, c'est totalement aberrant de me prêter ces propos.

Articles non respectés :

- 1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées;**
- 5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**

« Chronologie :

24. Elle s'exprime vêtue d'un gilet jaune, mouvement qu'elle dit représenter »

Je ne dis pas *représenter* le mouvement des gilets jaunes, j'en fais simplement partie.

Articles non respectés :

- 1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**

25. « 7 décembre 2019 : Selon ses dires, Mme Frammery est convoquée par le directeur de son établissement et reçoit un avertissement de la part de son employeur pour sa vidéo de mai 2019 avec Dieudonné : « tout nouveau manquement appellera à la constatation d'une insuffisance de prestation pouvant mener à une résiliation des rapports de service », lui serait signifié par le DIP, selon elle. »

Ce n'est pas le 7 décembre que j'ai été convoquée mais le 3 décembre et la menace de licenciement « tout nouveau manquement [...] » a été écrite à la fin du courrier du DIP datant du 6 juillet 2020, qui me signifiait qu'un blâme m'était infligé.

Articles non respectés :

- 1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**
- 3. Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;**
- 5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.**
- 7. RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.**

26. « 17 avril 2020 : Chloé Frammery enregistre la vidéo qui lance la chaîne YouTube Agora TV »

Ma participation dans cette vidéo fait partie d'une dizaine d'interventions comme la mienne, de citoyens engagés. Encore une fois, une focalisation sur moi est faite artificiellement par Heidi News.

Articles non respectés :

- 1. RECHERCHER LA VÉRITÉ, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.**

- 3. NE DÉNATURER AUCUN texte, DOCUMENT, IMAGE et SON, NI L'OPINION D'AUTRUI;**
5. RECTIFIER TOUTE INFORMATION PUBLIÉE QUI SE RÉVÈLE MATÉRIELLEMENT INEXACTE.
7. S'INTERDIRE LES ACCUSATIONS anonymes ou gratuites.

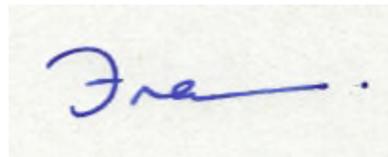
Mon adresse :

Chloé Frammery
14 chemin du Champ d'Anier
1209 Genève

J'ai entamé une procédure judiciaire à l'encontre de Heidi News et des deux journalistes qui m'ont diffamée et calomniée dans ces articles : Serge Michel et Sami Zaibi.

Merci pour votre traitement de cette situation.

Avec mes meilleurs messages et dans l'attente de votre réponse,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fra.' with a period at the end.

Chloé F.